



SERVICE D'ÉDUCATION SPÉCIALE ET DE SOINS A DOMICILE

Le Trait d'Union – 29B avenue des Sources 69009 LYON
Tél. 04 78 43 21 60 – Fax 04 72 17 98 30 – Courriel : sessad@arimc-ra.org
427 rue Dechavanne 69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE
Tél. 04 74 02 64 20 – Fax 04 74 02 64 21 – Courriel : sessad.villefranche@arimc-ra.org

PROCES-VERBAL de la REUNION du CONSEIL de la VIE SOCIALE

Il s'est réuni le mardi 29 septembre 2009, de 18 heures 30 à 22 heures 15, dans les locaux de l'Antenne de LYON – 29 B avenue des Sources.

Présents :

Monsieur MIARA	(Représentant les parents)
Madame BRUNELLO-JEANDEL	(Représentant les parents)
Madame ESPEJO	(Représentant les parents)
Madame RICOL	(Représentant l'ARIMC)
Madame SAINT BONNET	(Représentant le personnel)
Madame PERRIN	(Représentant le personnel)
Monsieur FIORENZANO	(Représentant Madame L'Inspectrice d'Académie)
Madame PORTALIER	(Directrice)

Excusées : Madame DESFOURS (Représentant la Mairie du 9°)

Absents :

Monsieur Jean-Noël LOUVET	(Représentant les parents)
Monsieur Hishmat CHENODAT	(Représentant les parents)

Secrétaires de séance : Brigitte SAINT BONNET et Claire PORTALIER.

A RETENIR

☞ **SAMEDI 14 NOVEMBRE 2009 :**
rencontre annuelle des familles des deux Antennes
à la Salle Polyvalente – 50 chemin de Montlouis à ECULLY.

☞ **MERCREDI 6 JANVIER 2010 : réunion du Conseil de la Vie Sociale.**

Tout d'abord, sont évoquées les absences répétées de certains parents qui ont pu se présenter sans réaliser à quoi ils s'engageaient. Le Règlement Intérieur du CVS ne prévoit pas ce cas de figure. Monsieur MIARA téléphonera, à nouveau, aux membres absents pour les sensibiliser à leur engagement.

BILAN DU PIQUE-NIQUE DU 20 SEPTEMBRE 2009

30 personnes ont participé : 8 familles et 8 professionnels du SESSAD. Ce fut un moment fort sympathique, malgré le temps pluvieux.

Le spectacle offert par Monsieur MIARA et l'un de ses « compères » de la Compagnie Mama Mia a été fort apprécié. L'absence d'une personne de leur équipe a été palliée par la participation des parents qui a très bien fonctionné.

Mme PORTALIER remercie encore Monsieur MIARA de la prestation du « Service Postal Clandestin Itinérant », confirmant que toutes les personnes présentes ont beaucoup ri.

Monsieur MIARA propose de faire une inauguration des nouveaux locaux ... et, suite à l'un des messages mis en scène lors de ce spectacle, de leur donner pour nom ... « Le champignon ».... Cette proposition sera à discuter.

La journée de la rencontre annuelle des familles le 14 novembre prochain se déroulera le même jour qu'une des manifestations du Cinquantenaire de l'Association : le défilé de mode et le Grand Cabaret. Mme Ricol annonce qu'elle ne pourra pas être présente à la rencontre du SESSAD.

Une discussion s'engage sur les dates du pique-nique et de la réunion des familles qui sont rapprochées cette année.

Le pique-nique est maintenu en septembre.

La journée des familles permettant aux nouvelles familles de s'intégrer plus vite, cette rencontre est maintenue, également, en novembre.

Les dates seront fixées lors de la prochaine réunion du CVS.

AVIS ET PROPOSITIONS SUR LE PROJET DE TRAVAUX ET D'EQUIPEMENT DES FUTURS LOCAUX DE L'ANTENNE DE LYON (article 5 du Règlement Intérieur du CVS)

Après diverses péripéties, le projet de relocalisation des locaux de l'Antenne de Lyon avance de façon décisive depuis le début du mois de septembre. Il est conduit par le Directeur Général, la Directrice du SESSAD et le Directeur Administratif et Financier.

Le déménagement devrait se faire en début d'année 2010.

Des locaux d'une superficie de 345 m², avec 10 places de parking et 2 places de stationnement réservées aux personnes handicapées sont en cours d'acquisition dans un immeuble de bureaux « Le Bois des Côtes » à LIMONEST (limite CHAMPAGNE, en face du garage Ferrari et de La Grande Récré). Des négociations pour obtenir un emprunt sont engagées.

Une configuration de l'organisation interne des espaces a été réalisée par l'équipe du SESSAD. Chaque membre du CVS reçoit une copie du plan des locaux. Un premier chiffrage des travaux à effectuer est entrepris.

Le bail des locaux actuels court pour 3 ans. Un repreneur ou un successeur est recherché.

Les parents se positionnent très favorablement par rapport à ce projet.

PRESENTATION DU RAPPORT D'EVALUATION INTERNE et DU PLAN D'AMELIORATION DE LA QUALITE

L'évaluation interne et la mise en place d'un Plan d'Amélioration de la Qualité des prestations ressortent d'une obligation légale. C'est une démarche participative à laquelle ont collaboré tous les professionnels du SESSAD, depuis l'élaboration du référentiel associatif, jusqu'au document qui a été transmis à la DDASS. Globalement, au SESSAD, beaucoup de choses sont en place.

Le Plan d'Amélioration de la Qualité reprend les aspects à améliorer et les procédures à rédiger. Le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnel, dont l'absence est soumise à des sanctions pénales, a été réalisé en avance sur l'échéance prévue. Conformément aux exigences légales antérieures, il existe un Protocole de prévention et de lutte contre les maltraitances. Cependant, il est nécessaire d'établir, maintenant, un Protocole de bien-traitance.

Tous les documents à actualiser, à travailler et à rédiger sont en lien.

PROPOSITIONS DES AXES D'AMELIORATION A INCLURE AU PLAN D'AMELIORATION DE LA QUALITE SUITE A L'ANALYSE DES REPONSES AU QUESTIONNAIRE : « LA PAROLE DES PARENTS »

Monsieur MIARA et Madame ESPEJO ont analysé les réponses des parents au questionnaire : « La parole des parents ».

- Un certain nombre de difficultés rencontrées sur l'Antenne de LYON : accès, accessibilité des locaux, ... n'existeront plus dans les prochains locaux.

Un fléchage des deux Antennes sera à demander à la mairie.

- 15% des parents disent ne pas avoir été informés de leurs obligations et de leurs droits. Il semble que beaucoup oublient ce qui est dit lors de la première visite, en raison de la quantité d'informations qui leur est donnée. Depuis plusieurs années, c'est l'assistante sociale qui transmet ces informations lors d'une visite à domicile.

- Faut-il regrouper les courriers ? Souvent, s'il y a trop d'informations dans un courrier les parents ne lisent pas tout. La manière de procéder actuellement est conservée, avec le développement des transmissions par mail. Il est donc souhaitable que les parents transmettent leur(s) adresse(s) et que chacun lise régulièrement sa messagerie électronique !

- Il existe un site pour l'ARIMC avec une page pour le SESSAD où l'agenda des manifestations est bien mis à jour.

- La mise en place d'un flux RSS ne paraît pas une bonne solution.

- Les parents recevront le Projet de Service, le Livret d'Accueil, le Règlement de Fonctionnement, dès qu'ils seront validés.

- Il est rappelé qu'il est important que les deux parents soient présents aux consultations et aux réunions, dans l'intérêt de leur enfant.

- Le remplacement des intervenants absents est impossible lorsque cette absence n'est pas prévisible ou que l'absence est brève.

- Il est décidé qu'un condensé des résultats des réponses au questionnaire sera joint à ce procès-verbal et qu'un temps sera consacré à ce questionnaire lors de la journée du 14 novembre 2009.

- Lors de la rencontre des familles, beaucoup de parents se connaissent et certains se trouvent seuls Il est décidé que les échanges sur le thème retenu se feront, dans un premier temps, en petits groupes (trois ou quatre) dont la composition se fera par tirage au sort, afin de pouvoir prendre la parole, d'échanger plus facilement et de faire connaissance. Le grand groupe se reconstituera, dans un second temps.

Thème de cette année : « Les difficultés rencontrées avec les adolescents : quelle est la part du handicap ? » Comment différencier ce qui est en lien directement avec le handicap et ce qui ressort de l'évolution ordinaire ?

- Certains parents souhaitent la mise en place de thérapies familiales. Le groupe de discussion qui a été proposé, mais qui n'a pas pu se dérouler faute de participants, ne semble pas correspondre à l'attente. C'est une piste à réfléchir.

- Tous les professionnels du SESSAD ne peuvent pas rencontrer tous les professeurs. Il est rappelé qu'un document général est remis à chaque enseignant. D'autre part, une Journée d'Information pour les enseignants est organisée depuis l'année dernière. Il y a eu très peu de participants. Cette journée aura lieu, cette année, le 9 décembre 2009.

- Dans la majorité des cas, trois réunions annuelles sont organisées dans les écoles, dont l'une est une Equipe de Suivi de la Scolarisation (ESS).

INFORMATION CONCERNANT LA REVISION DU PROJET DE SERVICE EN COURS

Le Projet de Service a été déposé en 2004. Il doit être actualisé selon les préconisations du « Référentiel à l'usage des établissements et services – Outil pour l'élaboration et la révision des projets », élaboré par la DDASS du Rhône.

Au SESSAD, des réunions ont été organisées sur l'année 2009, afin de favoriser une réflexion par groupes de métiers pour :

- . la révision du texte de présentation de chaque profession,
- . l'évaluation des actions mises en œuvre/projets en cours,
- . l'écriture des projets à développer.

Le document sera uniformisé par la direction et relu par l'équipe.

Il doit être soumis

- . au CVS, pour avis,
- . au Bureau de l'Association, pour validation.

Il doit être transmis à la DDASS avant le 31 décembre 2009.

Cette échéance ne pourra pas être respectée, le CVS ne pouvant pas se réunir dans les délais. Il est donc prévu que ce point sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion de janvier 2010 et soumis pour validation au Bureau de l'Association suivant.

Le Règlement de Fonctionnement et le Livret d'Accueil seront actualisés ensuite.

QUESTIONS DIVERSES

Madame RICOL donne des informations sur le Cinquantenaire de l'Association :

- le 14 novembre à 17 heures : défilé de mode pour personnes handicapées et le plus Grand Cabaret,
- le 20 novembre : Colloque « Comment le handicap touche la société et la fait avancer »,
- le 26 novembre : Soirée de Gala, à laquelle les membres du CVS sont invités pour les remercier de leur investissement.

Le programme est consultable sur le site : www.arimc-ra.org

Prochaine réunion du CVS : mercredi 6 janvier 2010 à 17 heures – Antenne de LYON.

Les parents élus rappellent qu'ils peuvent être sollicités et qu'ils feront remonter vos questions et vos propositions, le cas échéant, pour en débattre en CVS.

Les parents et les enfants peuvent écrire à l'adresse : cvs.sessad@arimc-ra.org

Le Président du CVS,
Bruno MIARA.